

Avant d'entrer dans l'examen du budget, je veux passer brièvement en revue la situation générale du pays. Je ne prendrai pas le temps d'énumérer les promesses électorales formulées par le Gouvernement et ses partisans lors de la dissolution des Chambres; elles sont de notoriété publique. On déclara que les questions qui demandaient une solution ne pouvaient être abordées que par un Gouvernement ayant l'appui d'une bonne majorité. Nous savons tous pourquoi le discours du trône a été modifié après la réunion du Parlement. Il est connu combien le résultat de la consultation populaire a désappointé le chef du Gouvernement, qui avait choisi l'heure et le terrain pour la lutte électorale. Il fut battu personnellement avec plusieurs de ses collègues. Je ne blâme pas la décision qui a été prise de convoquer les députés pour savoir quel est le parti qui serait chargé du gouvernement; mais je trouve mauvais les moyens auxquels on a eu recours pour arracher un vote à l'Assemblée. Nous savons très bien que le discours mis dans la bouche de Son Excellence le Gouverneur général traitait de certaines questions qu'on n'avait pas discutées devant le public au mois d'octobre; seulement, on a cru que ces propositions souriraient à certains groupes de la Chambre et on les a insérées au discours dans l'espoir de rallier à l'appui du parti défait assez de voix pour le maintenir au pouvoir. Même, pour s'assurer cet appui, le ministère a été plus loin: le ministre des Douanes et de l'Accise (l'hon. M. Boivin) nous a affirmé que l'adoption de l'adresse ne serait pas interprétée par le Gouvernement comme un vote de confiance. Dans ces conditions le ministère actuel a obtenu une faible majorité.

On ne peut refouler que très peu l'eau d'une rivière, et il faut y mettre le prix. Je maintiens, monsieur l'Orateur, que dans les circonstances, lors de notre réunion au début de janvier, cette Chambre n'aurait dû établir qu'un seul précédent: confier la formation du ministère au groupe le plus nombreux de la Chambre. Je sais que les membres et les députés appuyant le Gouvernement actuel ont fait valoir à mainte reprise que les opinions du parti conservateur et celles d'autres groupes de la députation étaient irréconciliables. Eh bien, il fallait en faire l'épreuve. J'affirme sans hésiter que, sans tenir aucun compte des considérations de parti, quand plusieurs groupes figurent à la Chambre, le seul procédé sensé et logique est de permettre tout d'abord au groupe le plus nombreux de tenter la constitution d'un ministère. Alors, si ce groupe plus nombreux, dans le discours du trône, formulait un programme ne ralliant pas l'adhésion

d'une proportion suffisante de la députation, nous pourrions laisser le chemin libre au second groupe et, advenant l'échec de ce dernier, nous pourrions consulter de nouveau les électeurs. Mais en confiant le pouvoir au second groupe, nous tentons de faire remonter l'eau à sa source et il nous faut payer cette intervention contre nature. Quant à ce qu'il faut payer, il y a tout d'abord le quasi-anéantissement du parti progressiste ou indépendant. Comme moi-même, monsieur l'Orateur, vous avez assisté aux sessions du dernier Parlement; nous savons que fréquemment, et avec beaucoup de talent, les membres du groupe indépendant qui siège à ma gauche, ont collaboré à la besogne de la Chambre et nous ont éclairés de leurs vues pondérées. Mais je vous fais remarquer qu'au cours de la session actuelle les membres de ce coin de l'enceinte sont on ne peut plus muets. Très souvent, dans le passé, on a prétendu que les membres du parti progressiste ou indépendant ne sont que des libéraux masqués. Cela, je n'ai jamais voulu le croire; j'ai été porté plutôt à leur reconnaître le mérite de l'indépendance. Mais d'une extrémité à l'autre du Canada on ferait difficilement croire aux gens qu'il n'en est pas ainsi aujourd'hui: là encore le parti progressiste devra payer ses erreurs des premiers jours de janvier. Mais ce qui m'inquiète le plus, monsieur l'Orateur, c'est la rançon qui va peser sur le public canadien: l'administration malhabile, les perturbations industrielles et l'atmosphère générale d'incertitude qui règne actuellement et qui ne cessera point tant que nous serons régis par ce Gouvernement nanti d'un pareil programme.

Il est impossible de prendre part à la discussion sur le budget sans parler de la protection. Je m'intéresse toujours aux arguments avancés des deux côtés de la Chambre. On se demande parfois pourquoi cette discussion n'est jamais terminée; pourquoi quelqu'un ne donne pas raison à l'une des deux écoles. Pour moi, la raison saute aux yeux. Quand un homme, pour diverses raisons, a été nourri depuis sa jeunesse de la doctrine libre-échangiste ou protectionniste, il ne considère ces choses qu'en quête de preuves à l'appui de ses propres convictions; nous n'arrivons donc jamais à une conclusion bien établie. Il me semble cependant que nous pouvons bien envisager quelques faits essentiels qui ne souffrent pas la contradiction. Laissez-moi dire tout d'abord qu'à mon sens la protection est la politique définitive du Canada, et malgré tout ce qu'on fera valoir à la Chambre, malgré les convictions personnelles d'autres honorables députés, je crois que le Canada va main-